



COMMUNIQUÉ
Paris, le 25/06/2020

POLLUTION, RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET 110 KM/H SUR AUTOROUTE : LE PIC QUI TOMBE À PIC.

Aujourd'hui, jeudi 25 juin 2020, des restrictions de circulation ont été prises pour « lutter » contre le pic de pollution à l'ozone constaté en Île-de-France et en Normandie. Ainsi, certains véhicules sont purement et simplement interdits à la circulation à Paris (et dans un périmètre délimité par l'A86), tandis que la vitesse maximale autorisée sur les autoroutes est limitée à 110 km/h au lieu de 130.

Cette dernière mesure n'est certes pas inédite, mais elle intervient alors que la Convention citoyenne pour le Climat (CCC) a rendu vendredi dernier ses 149 propositions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, parmi lesquelles l'abaissement généralisé et permanent de la limitation de vitesse sur autoroute à 110 km/h maximum ; une mesure rejetée par près de 90 % des Français et qui, en quelques jours, a déjà mis le feu aux poudres.

L'association « 40 millions d'automobilistes », dont la pétition en ligne sur www.nonaux110surautoroute.com a déjà recueilli près de 700 000 signatures, dénonce un coup de communication, alors que le pic de pollution constaté aujourd'hui est moindre que celui mesuré le 29 mars dernier et qui n'avait donné lieu à aucune mesure de restriction de circulation.

De plus, l'association craint que ce ne soit l'occasion pour le président de la République Emmanuel MACRON – qui recevra lundi 29 juin 2020 les membres de la CCC et apportera « une première réponse » à leurs propositions – de proposer l'opinion publique à une mesure « de sortie de crise » qui consisterait à abaisser la limitation de vitesse à 110 km/h sur les autoroutes uniquement les jours de pic de pollution.

Cette mesure permettrait alors à Emmanuel MACRON de ne pas condamner la position de la CCC – qu'il a lui-même mise en place – sans pour autant avoir à imposer un 110 km/h généralisé qui risquerait de raviver la colère des automobilistes et des Français.

Si cette manœuvre présidentielle pourrait en effet déminer la situation délicate créée par la recommandation ubuesque des membres de la Convention, « 40 millions d'automobilistes » refuse cette proposition « mi-figue, mi-raisin », qui donnerait une nouvelle fois l'impression aux Français qu'une minorité bien-pensante est en droit d'imposer à tous une mesure impopulaire et pénalisante.

L'association poursuit la mobilisation contre la proposition et appelle tous les usagers à signer sa pétition en ligne sur le site Internet www.nonaux110surautoroute.com.

CONTACT PRESSE :

Tél. : 02 43 50 06 35
Port. : 06 10 07 48 26



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com